

Enfants Scannés dans toutes les garderies

Après le test d'Ensival et du Centre, toutes les écoles

communales vont scanner des cartes d'élèves à la garderie.



Archives EDA - 20319636816

munal cdH-MR vient de décider de passer à un nouveau logiciel informatique développé par une société spécialisée, qui fonctionne avec des QR codes. Le seul investissement sera celui de l'achat de scanners, un pour chacune des écoles communales, car toutes vont passer à l'information des présences dans les garderies.

Les avantages présentés sont les suivants :

- gestion des activités de l'école (les garderies étant considérées comme des activités) ;
- participation des élèves et des employés aux activités ;
- facturation automatique des participations des élèves ;
- relevés des participations des employés ;
- gestion des factures, rappels, paiements et notes de crédit ;

Aux écoles d'Ensival (ici en photo) et du Centre, on scanne déjà sa carte à la garderie depuis 2011. Ça va être étendu à toutes les écoles communales. Mais le système employé, développé du gardienmat, qui est également chargée de percevoir la somme due auprès des parents. Un système archaïque ; sauf, depuis 2011, aux écoles d'Ensival et du Centre, où les élèves disposent d'une carte, qui est scannée.

Mais le système employé, développé par la cellule informatique de la Ville, a montré des failles. Dès lors, suite à une recherche de l'inspecteur communal de l'enseignement, le collège com-

- création des attestations fiscales pour les frais de garderie ;
- création de la demande de subventions ONE ;
- possibilité de générer des fichiers Excel à la demande.

Comment fonctionne-t-il ? La

réponse de l'échevin de l'Enseignement, Maxime Degey (MR) :

« Toutes les personnes affiliées à la

garderie (les élèves comme les employés) disposent d'un QR Code. Ce

hui-ci est scanné pour chaque entrée

et sortie. Les données saisies (un mi-

néo, une date et une heure) sont

ensuite transférées via une con-

nexion sécurisée vers les serveurs de

l'entreprise. À ce stade, il est impor-

tant de mentionner que, outre le ma-

tériel pour scanner, aucun autre in-

vestissement matériel n'est

nécessaire pour autant que l'école

dispose d'un ordinateur et d'une

connexion Internet. » ■